

## Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage 2016 – 2020 (RNAE)

### Note sur les documents administratifs du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE)

Au courant de la période 2008-2013, le Sénégal a préparé et réalisé le 4<sup>e</sup> recensement général de la population. Cette opération dénommée « **Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE)** » a été, pour la première fois, l'occasion de combiner la collecte de données de structure sur la population et l'habitat, mais également sur le secteur agricole et rural. Cette nouvelle approche résulte des recommandations du Programme Mondial de Recensement de l'Agriculture 2010 de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), qui préconise l'articulation du recensement de l'agriculture et de l'élevage dans un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles, avec un volet communautaire.

Le RGPHAE a donc permis de recueillir, entre autres informations, des données essentielles sur les structures de l'agriculture et de l'élevage (nombre de ménages qui pratiquent l'agriculture ou l'élevage, types d'élevage ou d'agriculture, types de cultures pratiqués ou d'animaux élevés, matériel de production possédé, les systèmes de production exercés, etc.).

Cependant, le RGPHAE n'avait pas pour objectif de fournir de renseignements sur des éléments importants, tels que le niveau des productions et des superficies cultivées, l'effectif et la composition du cheptel, l'étude des filières agricoles ou animales, les coûts de production agricole, la productivité de l'élevage, etc.

Aussi, la création du projet de « Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage – RNAE », qui constitue la phase II du RGPHAE, devra permettre au Gouvernement, aux institutions de recherche, aux organisations de producteurs/productrices et au secteur privé, de disposer des données complémentaires plus détaillées et d'autres informations portant sur des thèmes plus spécifiques, leur permettant de mieux cerner les réalités dans les communautés et de concevoir de meilleures actions pour l'aménagement rural et la protection de l'environnement et pour un développement durable conséquent.

Les travaux préparatoires, sous l'égide d'une Task Force composée des structures du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (DAPSA, Direction Horticulture), du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (CEP Elevage) et de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), ont permis de disposer des produits suivants :

1. **CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU PROJET « RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE – RNAE » DANS LE CADRE DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE – RGPHAE ;**
2. **CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UN COMITE NATIONAL D'ORIENTATION DU « RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE »**
3. **CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UN COMITE TECHNIQUE NATIONAL DU « RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE »**
4. **CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UN BUREAU CENTRAL DU « RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE »**

Ces documents ont fait l'objet de partage avec des acteurs, de niveau central et déconcentré (session de travail du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2015) et sont en cours de finalisation / approbation par l'autorité.